



Charte LGBT+ de l'IRA de Metz : 10 engagements pour l'égalité

Accueillir tous les publics sans discrimination liée à leur orientation sexuelle et à leur identité de genre pour créer un cadre de travail inclusif à l'égard des personnes LGBT+.

- 1 S'engager à mettre en place un dispositif d'écoute et d'alerte dédié aux signalements d'acte de discrimination et (ou) de violences sexistes, sexuelles et LGBTphobes au sein de l'institut.
- 2 Reconnaître, combattre et résoudre les LGBT+phobies subies par les élèves, les personnels ou tout autre personne fréquentant l'institut dans l'exercice de leurs missions.
- 3 Veiller à la stricte égalité des droits et du traitement des élèves, des personnels ou de tout autre personne quelles que soient leur orientation sexuelle et (ou) leur identité de genre à toutes les étapes de leur parcours à l'institut.
- 4 Promouvoir le respect du critère de l'identité de genre dans les procédures administratives internes à l'institut (pronoms, prénom d'usage, genre).
- 5 Participer aux rencontres favorisant le partage des bonnes pratiques et des avancées en matière de prévention des LGBT+phobies dans l'administration.
- 6 S'engager à établir un climat de travail sans intimidation, vexation, hostilité ou de tout autre comportement LGBT+phobes à l'égard des élèves, des personnels et de tout autre personne fréquentant l'institut dans l'exercice de leurs missions.
- 7 Sensibiliser, former et accompagner les élèves, les personnels et les membres des jurys aux enjeux de la non-discrimination à l'égard des personnes LGBT+ dans l'exercice de leurs missions.
- 8 Assurer un engagement visible des instances dirigeantes de l'institut contre tout propos et (ou) acte de discrimination à l'encontre des élèves, des personnels ou de toute autre personne fréquentant l'Institut.
- 9 Soutenir et animer les initiatives promouvant le respect des droits et libertés des personnes LGBT+ au sein de l'institut.
- 10 Diffuser les bonnes pratiques et faire connaître les engagements de l'institut en faveur du respect des droits et libertés des personnes LGBT+.

Charte signée à Metz, le 8 février 2022

Paul-Emmanuel Grimonprez
Directeur de l'IRA de Metz



Les élèves membres fondateurs
du groupe "IRA LGBT+ friendly"

